

Les crédits

Le député a parlé du droit de douane actuel de 351 p. 100 imposé sur certains produits soumis à la gestion de l'offre. Il a également parlé de la part du marché, la moitié, dont les agriculteurs québécois jouissent présentement pour le lait de consommation. J'ai du mal à comprendre la logique de l'argumentation du Bloc selon qui, après la séparation, le Québec continuera de jouir de la moitié du marché canadien pour le lait de consommation, assorti d'un droit de douane de 351 p. 100. Ça ne semble pas coller.

Quelles mesures son gouvernement prend-il pour aider les agriculteurs québécois dont les produits sont soumis à la gestion de l'offre à faire les ajustements nécessaires pour le moment où les échanges seront complètement libéralisés en agriculture? Ce moment approche rapidement. Dans l'industrie du boeuf, nous pratiquons déjà le libre-échange avec les États-Unis. Nous avons en fait demandé des permis spéciaux d'importation au-delà de l'accès minimal, de sorte que le libre-échange s'instaure plus rapidement dans l'industrie du boeuf que cela n'était prévu dans le cadre de l'accord du GATT.

Nous savons que les États-Unis ont dit qu'ils voulaient discuter des secteurs soumis à la gestion de l'offre au Canada. Il y aura donc des pressions accrues pour passer à un régime de libre-échange complet.

Il me semble que le gouvernement libéral devrait prendre des mesures concrètes pour aider les agriculteurs à s'adapter à ce qui s'en vient. Si nous disons que cela ne peut pas se faire, si nous voulons maintenir ces droits de douane de 351 p. 100 après la réduction des droits étalée sur six ans prévue dans l'accord du GATT, il me semble que ce droit s'établira encore à 300 p. 100, ce qui n'est pas réaliste.

Qu'est-ce que le député compte faire pour aider les agriculteurs des secteurs soumis à la gestion de l'offre à effectuer les ajustements nécessaires pour conserver une exploitation rentable une fois que le libre-échange sera complètement en vigueur?

M. Discepola: Madame la Présidente, il est rassurant de constater que des députés autres que ceux du Bloc québécois ont compris l'importance de l'industrie agricole au Québec, et notamment de l'industrie laitière. Il semble n'y avoir à la Chambre qu'un seul parti qui ne réalise pas les avantages dont le Québec bénéficie grâce à la protection et aux mécanismes du système de gestion de l'offre. Les producteurs laitiers du Québec bénéficient d'avantages particulièrement importants.

• (1530)

Je suis parfois très perplexe lorsque je discute de cette question avec des électeurs des secteurs ruraux de ma circonscription. Il n'est peut-être pas rare que les principaux dirigeants de la fédération censée défendre les intérêts des agriculteurs affichent des tendances séparatistes. C'est peut-être pour cette raison que le Bloc choisit de ne pas faire valoir les avantages dont bénéficient les agriculteurs parce qu'ils font partie de cette fédération que nous aimons appeler le Canada. Au Québec, certains préféreraient malgré tout avoir leur propre pays.

Je suis déconcerté. Chaque fois qu'une lettre est publiée dans un journal, il y a très rapidement une réplique de quelqu'un de l'UPA, par exemple, qui réfute les arguments, et le débat s'amorce.

Rien ne garantit que la protection dont les agriculteurs bénéficient aujourd'hui serait maintenue. Aucun député du Bloc québécois ne peut l'affirmer en toute honnêteté devant cette Chambre. C'est en restant dans le Canada qu'on est protégé.

Examinons ce qu'ils appellent leur avant-projet de loi. Les bloquistes s'empressent de dire que nous n'avons que le statu quo à proposer. Or, exception faite de l'article 1 de l'avant-projet de loi qui dit expressément que le Québec sera un pays souverain, les articles 2 à 16 mentionnent que le Québec aimerait avoir la même monnaie, le même régime d'immigration, le même passeport, la même union économique. C'est cela le statu quo. Le Canada leur offre déjà tout cela, mais ils veulent le détruire pour l'obtenir à nouveau. Rien ne garantit qu'ils bénéficieront de la protection conférée en vertu du GATT, par les pays du G-7 ou par tout autre accord.

En réponse à la question, en vertu des droits qui ont été convenus lors de la dernière série de négociations du GATT, la protection par l'entremise des droits diminuera d'environ 15 p. 100 par année. L'industrie aura ainsi suffisamment de temps pour s'adapter. Par la même occasion, le gouvernement a doublé les réserves pour les prêts, les faisant passer de 1,5 à 3 milliards de dollars, afin d'aider les agriculteurs à avoir accès aux capitaux dont ils ont besoin. Le processus prévu à l'égard des droits leur laissera les trois ou quatre ans dont ils ont besoin.

M. Penson: Il est question de 15 p. 100 sur six ans.

M. Discepola: Non, non. La réduction est de 15 p. 100. À ma connaissance, la période de transition qu'ils demandent ne dépasse donc pas trois ou quatre ans. Ils ont amplement le temps de s'adapter.

Mme Brenda Chamberlain (Guelph—Wellington, Lib.): Madame la Présidente, c'est avec plaisir que je prends la parole au sujet de la motion du député de Frontenac. Mes propos porteront sur l'inspection et la recherche.

Il est bien connu que le principe directeur de notre récent budget était la répartition du fardeau de la réduction du déficit. Tous les secteurs et toutes les régions ont été mis à contribution, et cela été fait équitablement. La population de Guelph—Wellington appuie les efforts de réduction du déficit du gouvernement. Mes électeurs veulent que nous réduisions les dépenses de l'État et que nous n'accusions plus de déficits.

Dans le cadre des restrictions budgétaires, nous avons préparé le budget pour soutenir notre vision de l'industrie agricole et agroalimentaire. Le budget s'appuie sur la croissance et la sécurité économiques, sur une agriculture durable et un approvisionnement en aliments sains.

La circonscription de Guelph—Wellington représente tous les aspects de la chaîne alimentaire. Nous avons d'excellents agriculteurs qui cultivent la terre et fournissent des produits alimentaires et laitiers. Ce sont des entreprises comme Better Beef Limited, qui emploie plus de 400 personnes, Woolrich Dairy Incorporated of Ariss, qui produit des fromages et du lait de chèvre qui ont remporté des prix, et United Co-operatives of Ontario, qui fabrique des céréales fourragères. Ces entreprises ne font pas que donner du travail à des gens, elles contribuent à notre industrie agricole. Dans ma circonscription se trouve éga-